



SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE  
S.A.I.D. BRY-LE PERREUX  
1 RUE JEAN SOULES  
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX  
Courriel : [sip.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr)

M. PHILIPPE REVELLAT, merci d'avoir effectué votre déclaration en ligne.

**Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques. Il établit que vous avez déposé votre déclaration au jour et à l'heure indiqués.**

Voici les informations associées à votre déclaration :

- Procédure : Déclaration des revenus 2014
- Numéro de lot : 15940223717757
- Date de dépôt : 9 juin 2015 à 01:41:34 (heure de Paris)
- Désignation du déclarant : M. PHILIPPE REVELLAT
- Numéro fiscal du déclarant : 1953845957154

#### Éléments de votre déclaration

#### Situation du foyer fiscal

Monsieur : PHILIPPE REVELLAT né le 28/12/1960 - ORSAY (78)

Madame : EVELYNE STROPIANO née le 15/02/1961 - GRENOBLE (38)

Situation de famille : Marié(e)s

Personnes à charge : 2

#### Adresse au 1<sup>er</sup> janvier 2015

129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

#### Déclaration des revenus

##### Traitements, salaires, prime pour l'emploi

<i>Code Revenu</i>	<i>Libellé</i>	<i>Valeur</i>
1 AJ	Salaires - Déclarant 1	50866
1 BJ	Salaires - Déclarant 2	8244

##### Revenus des valeurs et capitaux mobiliers (2042)

<i>Code Revenu</i>	<i>Libellé</i>	<i>Valeur</i>
2 EE	RCM - Produits préél. lib. (art. 125A)	16115

2 TS	Produits de contrat d'assurance vie inférieur à 8 ans sans abattement	14860
2 TR	Produits de placement à revenu fixe sans abattement	121
2 BH	Revenus 2 TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	14981
2 CK	Crédit d'impôt prélèvement forfait déjà versé	29

### **Revenus fonciers**

<b>Code Revenu</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur</b>
4 BA	Revenus fonciers - revenus de l'année	18719
4 BD	Rev. fonciers - déficits antérieurs non imputés	1701
4 BZ	Dépôt d'une déclaration 2044-spéciale	X

### **Réductions et crédits d'impôt (2042)**

<b>Code Revenu</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur</b>
7 EF	Nbre enfants à charge dans enseignement supérieur	2
7 AC	Cotisations syndicales - Déclarant 1	159

### **Déclaration annexe déposée**

#### **Déclaration spéciale des revenus fonciers (N° 2044 S)**

<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>	<b>Valeur</b>
630	Résultat (bénéfice total)	18719
651	Montant total des déficits antérieurs non encore imputés	1701

Si vous n'avez pas encore procédé aux reports sur la déclaration des revenus n'oubliez pas de les effectuer.

### **Contribution à l'audiovisuel public**

Au 1er janvier 2015, au moins une de vos résidences (principale ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.

### **Adresse électronique**

Monsieur PHILIPPE REVELLAT

revellat@actualexpertise.com

Madame EVELYNE STROPIANO

evelyne@revellat.com

### **Estimation de votre impôt : 13174€**

Le montant ci-dessus est calculé en tenant compte des données saisies.

### **Signature de l'accusé de réception**

Désignation : DGFIP -TeleIR Signature

Condensat :

ZDIM1P1OSHj4W5bNF8G5hULBq3A=

Signature du condensat :

Rl+Tg9XE4TG1AxGgTZNPFOi18mDrlbz9hi/7zrtDmfqL0WGUKcxD2BQXN/Euc2H2jgweQYTM+CA9+pvvvK17dC5Zkxgd/pEe2QT20x/BUVkXmr7fB4SJ7CvUKnLz8uZ1bL+Fgxfma8/qdC8UCCb53CK9PT2SH6C4SLQzXahGZeEvSGZnpnD7YwQQwpONBU6qDtU96a3OTS6aSAvXRArbff6HnicxrEdZLUjVnWwtyGXQ/UhnKIXSB/DVuAmmTNzjb8by4Xk88vfgMrOc5oLWHS6IjovoWf3RDn8n/PecsgXEhtnvOxKphNw4TILBC8t3e6qCJXiut9LiA0XbhNm0hQ==

## Déclaration de revenus

[Accueil](#)[Consulter l'aide](#)Étape 1  
Étapes  
préalablesÉtape 2  
Renseignements  
personnelsÉtape 3  
Revenus  
et charges**Étape 4**  
Résumé  
et envoiÉtape 5  
Accusé  
de réception**Résumé de votre déclaration**

Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de cet écran.

**Situation du foyer fiscal**

Monsieur : PHILIPPE REVELLAT né le 28/12/1960 - ORSAY (78)  
 Madame : EVELYNE STROPIANO née le 15/02/1961 - GRENOBLE (38)

Situation de famille : Marié(e)s  
 Personnes à charge : 2

**Adresse au 1<sup>er</sup> janvier 2015**

129 BD PASTEUR  
 94360 BRY SUR MARNE

**Déclaration de revenus****Traitements, salaires, prime pour l'emploi**

Code Revenu	Libellé	Valeur
1 AJ	Salaires - Déclarant 1	50866
1 BJ	Salaires - Déclarant 2	8244

**Revenus des valeurs et capitaux mobiliers (2042)**

Code Revenu	Libellé	Valeur
2 EE	RCM - Produits préél. lib. (art. 125A)	16115
2 TS	Produits de contrat d'assurance vie inférieur à 8 ans sans abattement	14860
2 TR	Produits de placement à revenu fixe sans abattement	121
2 BH	Revenus 2 TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	14981
2 CK	Crédit d'impôt prélèvement forfait déjà versé	29

**Revenus fonciers**

Code Revenu	Libellé	Valeur
4 BA	Revenus fonciers - revenus de l'année	18719
4 BD	Rev. fonciers - déficits antérieurs non imputés	1701
4 BZ	Dépôt d'une déclaration 2044-spéciale	X

**Réductions et crédits d'impôt (2042)**

Code Revenu	Libellé	Valeur
7 EF	Nbre enfants à charge dans enseignement supérieur	2
7 AC	Cotisations syndicales - Déclarant 1	159

**Déclaration annexe déposée****Déclaration spéciale des revenus fonciers (N° 2044 S)**

Numéro	Libellé	Valeur
630	Résultat (bénéfice total)	18719
651	Montant total des déficits antérieurs non encore imputés	1701

**Contribution à l'audiovisuel public**

Au 1er janvier 2015, au moins une de vos résidences (principale ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.

**Adresse électronique**

Monsieur PHILIPPE REVELLAT  
[revellat@actualexpertise.com](mailto:revellat@actualexpertise.com)

Madame EVELYNE STROPIANO  
[evelyne@revellat.com](mailto:evelyne@revellat.com)

Estimation de votre impôt : **13 174 €**  
dont prélèvements sociaux : 2 637 €

[détail du calcul](#)

### **Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration...**

... j'ai encore des  
corrections à apporter

[Corriger ma déclaration](#)

... j'ai terminé

[Signer ma déclaration](#)

## Déclaration de revenus

2044 SPE

Accueil

[Consulter l'aide](#)Sélection des rubriques  
de la déclaration de  
revenus et annexesÉtape 1  
Étapes  
préalablesÉtape 2  
Renseignements  
personnelsÉtape 3  
Revenus  
et chargesÉtape 4  
Résumé  
et envoiÉtape 5  
Accusé  
de réception

Déclaration de revenus

Formulaire N° 2044 Spéciale

Annexe n°2044 SPE

## Vos propriétés rurales et urbaines

[Notice](#)

201 Caractéristiques des propriétés (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

## Dispositifs spécifiques

	Besson ancien, Robien ZRR et Scellier ZRR	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo neuf et Scellier dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire	Périssoi, Besson neuf, Robien classique et recentré, Borloo neuf Option amortissement
IMMEUBLE 1	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Adresse

Numéro et rue

Code postal

Commune

Date d'acquisition de  
l'immeuble  
(jj/mm/aaaa)

Nom et prénom du locataire

Si plusieurs locataires  
occupent cet  
immeuble, cliquez ici[Locataires](#)

IMMEUBLE 1

Nombre de locaux 

## 210 Recettes

## Immeubles donnés en location

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés

212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires

213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)

## Immeubles dont vous vous réservez la jouissance

214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance

215 Total des recettes : lignes 211 à 214

## 220 Frais et charges

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunération des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)

222 Autres frais de gestion : 20 € par local

223 Primes d'assurance

224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 600)  [Détail](#)

225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire

226 Indemnités d'éviction, frais de relogement

227 Taxes foncières, taxes annexes de 2014 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)

## Régimes particuliers

228 Déductions spécifiques :

- sur toute l'année 2014 (sous certaines conditions : voir notice)  à proratiser sur 2014 (selon la date de prise d'effet)
- 26%  30%  40%  45%  60% ou  70%

229 Déduction pratiquée en 2014 au titre de l'amortissement

[En savoir plus](#)[Détail](#)

(remplir également la rubrique 800 en cliquant sur le bouton)

**Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)**

230 Provisions pour charges payées en 2014

231 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2013

240 Total des frais et charges : lignes 221 à 230 - ligne 231

250 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 610 en cliquant sur le bouton)

[Détail](#)

**260 Revenus fonciers taxables**

261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250

262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)

263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262

[Précédent](#)[Suivant](#)

## Déclaration de revenus

[Accueil](#)[Consulter l'aide](#)Sélection des rubriques  
de la déclaration de  
revenus et annexesÉtape 1  
Étapes  
préalablesÉtape 2  
Renseignements  
personnelsÉtape 3  
Revenus  
et chargesÉtape 4  
Résumé  
et envoiÉtape 5  
Accusé  
de réception

Déclaration de revenus

Formulaire N° 2044 Spéciale

Annexe n°2044 SPE

## Vos propriétés rurales et urbaines

[Notice](#)

## 201 Caractéristiques des propriétés (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

## Dispositifs spécifiques

	Besson ancien, Robien ZRR et Scellier ZRR	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo neuf et Scellier dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire	Périssol, Besson neuf, Robien classique et recentré, Borloo neuf Option amortissement
	26%	30%	30%	45%	60%	70%	
<b>IMMEUBLE 2</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Adresse

Numéro et rue

Code postal

Commune

Date d'acquisition de  
l'immeuble  
(jj/mm/aaaa)

Nom et prénom du locataire

Si plusieurs locataires  
occupent cet  
immeuble, cliquez ici[Locataires](#)**IMMEUBLE 2**Nombre de locaux 

## 210 Recettes

## Immeubles donnés en location

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés

212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires

213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)

## Immeubles dont vous vous réservez la jouissance

214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance

215 Total des recettes : lignes 211 à 214

## 220 Frais et charges

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunération des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)

222 Autres frais de gestion : 20 € par local

223 Primes d'assurance

224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 600)  [Détail](#)

225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire

226 Indemnités d'éviction, frais de relogement

227 Taxes foncières, taxes annexes de 2014 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)

## Régimes particuliers

228 Déductions spécifiques :

- sur toute l'année 2014 (sous certaines conditions : voir notice)  à proratiser sur 2014 (selon la date de prise d'effet)

26%  30%  40%  45%  60% ou  70% de la ligne 215

[En savoir plus](#)229 Déduction pratiquée en 2014 au titre de l'amortissement [Détail](#)

(remplir également la rubrique 800 en cliquant sur le bouton)

**Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)**

230 Provisions pour charges payées en 2014

231 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2013

240 **Total des frais et charges : lignes 221 à 230 - ligne 231**

1689

250 **Intérêts d'emprunt** (remplir également la rubrique 610 en cliquant sur le bouton)

1388

[Détail](#)

**260 Revenus fonciers taxables**

261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250

1832

262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)

263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262

1832

[Précédent](#)

[Suivant](#)

# Déclaration de revenus

[Accueil](#)

[Consulter l'aide](#)

Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes

Étape 1  
Étapes préalables

Étape 2  
Renseignements personnels

Étape 3  
Revenus et charges

Étape 4  
Résumé et envoi

Étape 5  
Accusé de réception

Déclaration de revenus

Formulaire N° 2044 Spéciale

Annexe n°2044 SPE

## Vos propriétés rurales et urbaines

[Notice](#)

**201 Caractéristiques des propriétés** (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

### Dispositifs spécifiques

Besson ancien, Robien ZRR et Scellier ZRR	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo neuf et Scellier dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire	Périssol, Besson neuf, Robien classique et recentré, Borloo neuf Option amortissement
26%	30%	30%	45%	60%	70%	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

IMMEUBLE 3

### Adresse

Numéro et rue   
Code postal   
Commune

Date d'acquisition de l'immeuble  
(jj/mm/aaaa)

Nom et prénom du locataire

Si plusieurs locataires occupent cet immeuble, cliquez ici

[Locataires](#)

IMMEUBLE 3

Nombre de locaux

Total des lignes

### 210 Recettes

#### Immeubles donnés en location

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés   
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires   
213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)

#### Immeubles dont vous vous réservez la jouissance

214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance   
215 Total des recettes : lignes 211 à 214  F

### 220 Frais et charges

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunération des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)   
222 Autres frais de gestion : 20 € par local   
223 Primes d'assurance   
224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 600)  [Détail](#)  
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire   
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement   
227 Taxes foncières, taxes annexes de 2014 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)

#### Régimes particuliers

228 Déductions spécifiques :

- sur toute l'année 2014 (sous certaines conditions : voir notice)  à proratiser sur 2014 (selon la date de prise d'effet)  
 26%  30%  40%  45%  60% ou  70% de la ligne 215

[En savoir plus](#)

229 Déduction pratiquée en 2014 au titre de l'amortissement  [Détail](#)

*(remplir également la rubrique 800 en cliquant sur le bouton)***Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)**

230 Provisions pour charges payées en 2014

231 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2013

240 Total des frais et charges : lignes 221 à 230 - ligne 231

2432 G 6902 250 Intérêts d'emprunt *(remplir également la rubrique 610 en cliquant sur le bouton)*[Détail](#)H 1388 **260 Revenus fonciers taxables**

261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250

11343 262 Réintégration du supplément de déduction *(voir notice)*I 

263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262

11343 J 18719 [Précédent](#)[Suivant](#)

## Déclaration de revenus

[Accueil](#)[Consulter l'aide](#)Sélection des rubriques  
de la déclaration de  
revenus et annexesÉtape 1  
Étapes  
préalablesÉtape 2  
Renseignements  
personnelsÉtape 3  
Revenus  
et chargesÉtape 4  
Résumé  
et envoiÉtape 5  
Accusé  
de réception

Déclaration de revenus

Formulaire N° 2044 Spéciale

Annexe n°2044 SPE

## DESCRIPTIF DES FRAIS

[Notice](#)

## 600 Paiement des travaux

N° de l'immeuble  
et nature des travaux  
*Immeubles normaux*

Nom et adresse des entrepreneurs

Date de  
paiement  
(jj/mm/aaaa)

Montant

## Immeuble n° 1




## Immeuble n° 2




## 610 Intérêts d'emprunt

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI),  
nom et adresse de l'organisme prêteurDate du prêt  
(jj/mm/aaaa)

Intérêts versés

*Immeubles normaux*

## Immeuble n° 2

BNP paribas

05/10/2004	1388

[Précédent](#)[Suivant](#)

# Déclaration de revenus

[Accueil](#)

[Consulter l'aide](#)

Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes

Étape 1  
Étapes préalables

Étape 2  
Renseignements personnels

Étape 3  
Revenus et charges

Étape 4  
Résumé et envoi

Étape 5  
Accusé de réception

Déclaration de revenus

Formulaire N° 2044 Spéciale

Annexe n°2044 SPE

## 620 Détermination de votre revenu ou de votre déficit global annuel

[Notice](#)

621 Bénéfice (+) ou déficit (-) des parts de sociétés immobilières ou FPI : report de la case E		€
622 Bénéfice (+) ou déficit (-) des propriétés rurales et urbaines : report de la case J	18719	€
623 Bénéfice ou déficit des parts de sociétés immobilières (secteurs sauvegardés, monuments historiques, nues-propriétés) : report des cases 4D + 5E + 5P		€
624 Bénéfice ou déficit des immeubles spéciaux (secteurs sauvegardés, monuments historiques, nues-propriétés) : report de la case 5S		€
630 Résultat global annuel : total ou différence des lignes précédentes	18719	€

*En cas de bénéfice, reportez le résultat de la ligne 630, case 4BA rubrique des "revenus fonciers", de la déclaration n°2042.  
En cas de déficit, effectuez les calculs de répartition de ce déficit.*

## 650 Déficits antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficits rural et urbain non imputés au 31/12/2013	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 630*, imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens		Déficits restant à reporter au 31/12/2014
	(Colonne A)	(Colonne B)		(Colonne C = A - B)
2004			€	
2005			€	
2006			€	
2007			€	
2008			€	
2009			€	
2010			€	
2011			€	
2012			€	
2013	1701		€	1701
2014				

*Corriger le montant si fraction de déficit antérieure à l'année 2004*

651 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2013 1701 € *À reporter ligne 4BD rubrique "revenus fonciers", de la déclaration n° 2042*

\* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n°2042)

660 Montant de l'amortissement « Robien », « Borloo neuf », « Robien SCPI » et « Borloo SCPI » déduit (investissements réalisés en 2009) € *À reporter case 4BY de la déclaration n° 2042 C*

[Précédent](#)

[Suivant](#)

## Déclaration de revenus

[Accueil](#)[Consulter l'aide](#)[Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes](#)Étape 1  
Étapes  
préalablesÉtape 2  
Renseignements  
personnelsÉtape 3  
Revenus  
et chargesÉtape 4  
Résumé  
et envoiÉtape 5  
Accusé  
de réception[Déclaration de revenus](#)**Formulaire N° 2044 Spéciale**[Annexe n°2044 SPE](#)

Vous avez atteint la dernière rubrique de votre déclaration spéciale des revenus fonciers (formulaire n° 2044 Spéciale).

Les fonctions situées à gauche de l'écran vous permettent :

- de naviguer entre les déclarations en utilisant les onglets numérotés ;
- d'ajouter ou supprimer une déclaration en utilisant le bouton correspondant.

## TABLEAU DE REPORT AUTOMATIQUE :

Les montants calculés sur votre déclaration spéciale des revenus fonciers (n° 2044 Spéciale) ont été reportés automatiquement sur votre déclaration principale. Pour les corriger, utilisez de nouveau votre déclaration n° 2044 Spéciale.

LIBELLÉ DE LA CELLULE À REPORTER	MONTANT	LIBELLÉ DE LA CELLULE DANS LA DÉCLARATION DES REVENUS	ACTIVER LE REPORT
630 - Résultat global annuel	18719 €	4BA - Revenus fonciers	report activé
651 - Montant total des déficits antérieurs non encore imputés	1701 €	4BD - Déficit antérieurs non encore imputés	report activé

Si vous avez terminé la saisie de toutes vos déclarations cliquez sur « Suivant » :

- vous visualiserez le résumé de vos déclarations et le calcul estimatif de votre impôt,
- ensuite vous procéderez à la signature électronique de vos déclarations :
  - Déclaration des revenus (déclaration principale)
  - Déclaration spéciale des revenus fonciers (déclaration n°2044 Spéciale).

[Précédent](#)[Suivant](#)